



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

N° Spécial

29 Juin 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 29 Juin 2022

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP N° 2022-036	21.06.2022	Arrêté portant délégation de signature du comptable du Service de Gestion Comptable de Colombes.	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Arrêté DDFIP n° 2022-036 du 21 juin 2022 portant délégation de signature
du comptable du Service de Gestion Comptable de Colombes**

Le comptable du Service de Gestion Comptable de Colombes

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire
et comptable publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L
1617-5 ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du
comptable, l'ensemble des actes relatifs au recouvrement des produits locaux,
notamment les actes de poursuite, les déclarations de créances relatives aux
procédures collectives ou aux procédures de surendettement et de
rétablissement personnel, les requêtes ou mémoires devant les tribunaux, aux
agents exerçant leurs fonctions au Service de Gestion Comptable de Colombes
dont les noms suivent :

- REYBET-DEGAT Hélène
- VARSOVIE Murielle
- SALENGH Nicolas

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la
Préfecture des Hauts de Seine.

Fait à Colombes, le 21 juin 2022

Le comptable des Finances publiques,
Responsable du Service de Gestion Comptable
de Colombes

Signé

Philippe KLEIN

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>